

L'Action Sociale fait partie des plus anciennes attributions de la Mairie de Monaco.

Proposer toujours plus de services de proximité est l'une des préoccupations quotidiennes et des priorités de notre Institution.

Les missions du Service des Seniors et de l'Action Sociale de la Mairie reposent sur :

- L'aide à domicile : téléalarme, distribution des repas, aides au foyer, auxiliaires de vie (pour les bénéficiaires des prestations).

- Des services destinés à faciliter le quotidien : SOS Bricolage, chemins lumineux, accompagnements personnalisés en minibus, livraisons de livres à domicile en partenariat avec la Médiathèque, SOS Multi courses, SOS Administratif et le Rendez-vous des Aidants.

- Un large programme d'animations et de loisirs.

- L'Unité de l'Action Sociale, qui comporte la gestion des allocations régulières, les aides ponctuelles et les actions à caractère social.

L'AIDE À DOMICILE **p.4**

- Téléalarme
- Distribution de repas à domicile
- Aides au foyer
- Auxiliaires de vie

LES SERVICES DU QUOTIDIEN **p.8**

- SOS Bricolage
- Chemins lumineux
- Minibus
- Livraisons de livres à domicile
- SOS Multi courses
- SOS Administratif
- Rendez-vous des Aidants

LES ANIMATIONS ET LES LOISIRS **p.11**

- L'Espace Lamartine
- Restaurant « A Pignata »
- L'Espace Snoezelen

L'UNITÉ DE L'ACTION SOCIALE **p.14**

- L'Allocation Nationale Vieillesse (A.N.V.)
- L'Allocation Supplémentaire d'Invalidité ou de Handicap (A.S.I.H.)
- Aides sociales ponctuelles
- Actions et manifestations à caractère social

L'AIDE À DOMICILE

Attribuée sur prescription médicale et destinée aux personnes résidant en Principauté de Monaco.

Ces services sont assurés après instruction du dossier. Le demandeur doit répondre aux conditions requises pour la mise en œuvre des prestations.

Le coût de ces dernières est fixé annuellement par le Conseil Communal et varie en fonction des ressources de la personne.

Des demandes de prises en charge du coût de certaines d'entre elles peuvent être sollicitées auprès de divers organismes (Caisse de Compensation des Services Sociaux, Office de Protection Sociale, etc...).





TÉLÉALARME

La sécurisation des personnes est réalisée grâce à l'installation à leur domicile d'un dispositif permettant de lancer des appels de détresse 7j/7, 24h/24.

Celui-ci comprend un transmetteur principal relié à la ligne téléphonique, et selon le degré de dépendance de la personne et la composition de l'appartement, différents détecteurs viennent en complément :

- détecteur de monoxyde de carbone,
- tirette de douche,
- détecteur de fumée.

L'ensemble de ce matériel est relié à une centrale de téléassistance gérée en Mairie de 8h30 à 16h30 et le reste du temps en relais avec les Sapeurs-Pompiers de Monaco.

Outre cette sécurisation du domicile, le service garantit également le lien social avec l'ensemble des bénéficiaires de la téléalarme.

L'accès à cette prestation est soumis à certaines conditions d'ordre technique.



DISTRIBUTION DES REPAS À DOMICILE

Destinée aux personnes en perte d'autonomie temporaire, permanente ou en situation de handicap. La livraison est assurée toute l'année, 7j/7, le matin entre 8h30 et 12h30, sur prescription médicale.

Les repas sont préparés par la cuisine centrale du Centre Hospitalier Princesse Grace. Différents régimes alimentaires sont proposés.

Le suivi diététique personnalisé de cette prestation est assuré par une diététicienne.

AIDES AU FOYER

Ils interviennent au domicile des personnes en perte d'autonomie ou en convalescence afin de leur apporter l'aide nécessaire à la réalisation de certaines tâches :

- entretien courant du domicile,
- lavage et repassage du linge,
- emplettes et démarches administratives,
- préparation de repas.

La prestation est assurée du lundi au vendredi entre 8h et 18h15 hors jours fériés.

AUXILIAIRES DE VIE

Ils aident les personnes fragilisées de plus de 60 ans à réaliser des actes de la vie quotidienne. L'objectif est de mettre en œuvre un accompagnement personnalisé et de favoriser le lien social.

Dans le cadre de cette prestation, différentes actions d'animation sont également proposées.

Les demandes d'auxiliaires de vie sont centralisées et traitées par le Centre de Coordination Gériatrique de Monaco (C.C.G.M.) :

**N° de téléphone Vert depuis un poste fixe :
8000 6000.**

Un plan d'aide est établi et des heures d'interventions sont attribuées selon le degré de dépendance.



LES SERVICES DU QUOTIDIEN

Si vous êtes bénéficiaire d'une prestation d'aide à domicile de la Mairie de Monaco, le Service des Seniors et de l'Action Sociale vous propose des services complémentaires :

SOS BRICOLAGE

GRATUIT

Ce service permet de bénéficier de petits travaux de bricolage à domicile, sur rendez-vous. L'achat de matériel reste à la charge du bénéficiaire.

CHEMINS LUMINEUX

GRATUIT

Ils vous guident dans vos déplacements nocturnes grâce à un éclairage automatique associé à un détecteur de mouvement.

MINIBUS

GRATUIT

Accompagnement ponctuel à vos rendez-vous personnels (loisirs, médicaux, administratifs).
L'accès à cette prestation est soumis à conditions.

LIVRAISONS DE LIVRES À DOMICILE

GRATUIT

En collaboration avec la Médiathèque de Monaco, le Service des Seniors et de l'Action Sociale propose un service personnalisé de livraison de livres à domicile.

SOS MULTI COURSES

PAYANT

Le Service des Seniors et de l'Action Sociale met à votre disposition un service de livraison qui permet de vous soulager de vos courses (alimentaires, pressing...).



SERVICES OUVERTS À TOUS :

SOS ADMINISTRATIF

GRATUIT

Un personnel administratif vous accompagne gratuitement dans vos démarches en apportant une aide personnalisée.

Une permanence est assurée le mardi de 9h à 12h au sein du Service des Seniors et de l'Action Sociale en Mairie et le jeudi à l'Espace Lamartine, 19 boulevard Princesse Charlotte de 14h à 16h30.

Sur réservation.

RENDEZ-VOUS DES AIDANTS

GRATUIT

Groupe de parole animé par une équipe de l'Unité des Seniors qui a pour objectif d'informer, d'accompagner et rassembler les aidants familiaux qui soutiennent et assistent un proche en perte d'autonomie.

Organisé le premier jeudi de chaque mois de 17h à 18h30 à l'Espace Lamartine, 19 boulevard Princesse Charlotte.

Sur réservation.

Espace Lamartine



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi : 9h - 20h

Samedi : 10h - 18h

Fermé les dimanches et jours fériés

☎ +377 93 30 63 78

✉ espacelamartine@mairie.mc

LES ANIMATIONS ET LES LOISIRS



L'ESPACE LAMARTINE

Ouvert aux Monégasques, résidents et scolaires de la Principauté à partir de 16 ans, l'Espace Lamartine propose une multitude d'activités physiques, de loisirs et de culture dans les multiples salles spécialement aménagées afin de divertir le public, rester en forme et créer un lien social.

L'Espace Lamartine propose également des salles en location (superficies modulables).

Renseignements/adhésions :

Espace Lamartine

19 Bd Princesse Charlotte

Tél : +377 93 15 45 01

Mail : espacelamartine@mairie.mc

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h
Le samedi de 10h à 18h



RESTAURANT « A PIGNATA »

Ce restaurant conçu pour accueillir 26 personnes du lundi au vendredi fonctionne exclusivement sur réservation, dans la limite des places disponibles. Il permet de déguster un menu complet et varié. Il est accessible aux bénéficiaires d'une prestation d'aide à domicile de la Mairie et aux adhérents de l'Espace Lamartine de plus de 60 ans.

Les réservations se font 48 heures à l'avance par téléphone +377 93 15 45 01 ou sur place à L'Espace Lamartine, 19 boulevard Princesse Charlotte.

L'ESPACE SNOEZELLEN

Développé dans les années 1970, le terme Snoezelen est la contraction en néerlandais de Snuffelen (renifler, sentir) et de Doezen (sommoler) pouvant se traduire autour de la notion d'exploration sensorielle, de détente et de plaisir.

Le Snoezelen est une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, dont le but est de recréer une ambiance agréable qui fait appel à tous les sens (l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher). Du matériel spécifique est installé dans cette salle.

Les séances « Snoezelen » sont destinées aux bénéficiaires d'une prestation d'aide à domicile de la Mairie et aux adhérents de L'Espace Lamartine. Elles sont gratuites et se font sur réservation auprès du personnel d'accueil de l'Espace Lamartine ou par téléphone, selon les disponibilités. Ces séances sont dispensées par du personnel formé à la méthode.



L'UNITÉ DE L'ACTION SOCIALE

Composée d'Assistants Sociaux (A.S.), d'une Conseillère en Économie Sociale et Familiale (C.E.S.F.) et de personnel administratif, l'Unité de l'Action Sociale a en charge le versement d'allocations légales et extra légales et l'organisation de manifestations à caractère social.

ALLOCATION NATIONALE VIEILLESSE (A.N.V.)

Versée aux personnes de nationalité monégasque à partir de 60 ans afin de leur assurer un revenu mensuel minimum.

ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE D'INVALIDITÉ OU DE HANDICAP (A.S.I.H.)

Droit ouvert aux personnes de nationalité monégasque majeures bénéficiant soit du versement de l'allocation aux adultes handicapés, soit du versement de l'allocation handicap vieillesse, servies par l'Office de Protection Sociale (O.P.S.), soit d'une pension ou d'une rente d'invalidité servie par un régime obligatoire d'assurance maladie ou au titre de la législation sur les accidents du travail et des maladies professionnelles.

AIDES SOCIALES PONCTUELLES

Actions de soutien ponctuel aux personnes en difficulté suivant conditions.

ACTIONS ET MANIFESTATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

Tout au long de l'année, le Service des Seniors et de l'Action Sociale organise des goûters dansants pour les bénéficiaires du Service ainsi que des actions à caractère social.



Service des Seniors et de l'Action Sociale

Place de la Mairie de Monaco
98 000 MONACO

Ouverture au public :
du lundi au vendredi, hors jours fériés,
de 8h30 à 16h30

Tél : +377 93 15 28 35
Mail : seniors@mairie.mc



Service
des Seniors
et de l'Action Sociale

www.mairie.mc



Mairie
de Monaco